

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, il y a un instant, j'ai posé une question précise au premier ministre dans une question supplémentaire sur un point précis ayant trait au sujet à l'étude. Votre Honneur a alors accordé la parole à d'autres députés. A mon avis, il importe que la question supplémentaire suive la question initiale.

M. l'Orateur: Le député a raison. Le point qu'il soulève est fondé, mais, dans une certaine mesure, la présidence doit tenir compte d'autres considérations. Le député de Témiscamingue, qui représente un groupe minoritaire à la Chambre, devrait avoir l'occasion de poser sa question. Je tiens à la lui donner maintenant, tenant ainsi compte du fait qu'on rappelle de temps à autre à la présidence de ne pas oublier les groupes minoritaires.

Je donnerai ensuite la parole aux députés d'Egmont, de Saint-Jean-Lancaster, de Cape Breton-East Richmond et à d'autres qui semblent désireux de poser des questions supplémentaires sur le sujet; nous pourrions remettre à demain les autres sujets.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

QUÉBEC—PRÉSUMÉE PRÉSENCE DE SÉPARATISTES AU SEIN DES FORCES CANADIENNES

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je crois que vous avez raison de dire qu'après avoir fait appel à Voltaire et Shakespeare, il convient de faire appel au député de Témiscamingue.

Étant donné que M. René Lévesque déclarait hier, à Regina, que les unités des forces armées canadiennes cantonnées au Québec étaient farcies de séparatistes, j'aimerais demander à l'honorable ministre de la Défense nationale s'il est au courant de l'existence de séparatistes dans les unités des forces armées canadiennes au Québec, et dirait-il à la Chambre si son ministère fait actuellement enquête en vue de déterminer si les affirmations de M. René Lévesque sont fondées?

L'hon. Donald Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, de dire que nous avions une confiance absolue dans les forces armées canadiennes, particulièrement dans les troupes francophones. Mais il y a quelques jours, M. Lévesque, qui était à Ottawa, parlait d'une camisole de force et il semble que ses remarques indiquent que ce sont peut-être ses amis qui devraient employer une camisole de force pour lui personnellement.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Relativement à la question posée par l'honorable député de Témiscamingue, j'aimerais demander à l'honorable ministre si, même s'il reconnaissait qu'il se trouve des séparatistes dans l'armée, ils n'ont pas le droit, à ce titre, de faire partie des forces armées canadiennes.

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Puis-je poser une autre question au ministre de la Défense natio-

nale? Serait-il en mesure d'effacer définitivement de l'esprit de tous les Canadiens les implications ou la portée de la déclaration de M. Lévesque? Plutôt que de la prendre à la légère, pourrait-il nous assurer que des études ont été faites là-dessus et qu'elles n'indiquent pas la présence d'éléments séparatistes dans les forces armées?

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Le député n'est pas sans savoir que la sécurité au sein des forces armées fait l'objet d'une révision constante. Je répète ce que j'ai dit il y a un moment au chef du ralliement créditiste, c'est-à-dire que nous n'avons aucune raison de croire que les déclarations en cause sont exactes ou qu'il y ait eu une pénétration quelconque au sein des forces armées canadiennes.

[Plus tard]

[Français]

Je voudrais dire, en réponse à l'honorable député de Joliette, qu'à mon avis, il n'est pas possible d'être membre des forces armées canadiennes et, en même temps, d'être séparatiste.

[Traduction]

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Le ministre de la Défense nationale peut-il nous assurer qu'il va tenter des procédures pour préserver la réputation de tous nos militaires francophones, qui nous servent avec loyauté et compétence, contre les calomnies du fumiste qui, quelque part à l'est d'ici, pose en chef politique?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je ne peux que réitérer ce que j'ai déjà affirmé, savoir que rien ne nous permet de croire qu'il y ait le moindre fondement aux assertions que M. Lévesque a faites à plusieurs occasions.

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Étant donné la déclaration faite à la Chambre par l'honorable ministre du Travail, au cours du débat sur les mesures de guerre, à l'effet qu'il ne fallait pas confondre les membres du FLQ et les membres du Parti québécois, l'honorable ministre pourrait-il réaffirmer que les gens qui seraient reconnus comme membres du Parti québécois ne seraient pas acceptés dans les forces armées?

L'hon. M. Macdonald: A mon avis, monsieur l'Orateur, il est impossible, pour un séparatiste, de prêter le serment des forces armées canadiennes et, en même temps, d'être séparatiste.

[Traduction]

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député d'Ontario pour une dernière question supplémentaire sur ce sujet. Nous en sommes encore aux questions supplémentaires relatives à la première question. Nous n'avons guère.